



Communiqué de presse

Lausanne et Fribourg, le 12 juin 2024

Démarches participatives : Le PLR Lausanne et le PLR Ville de Fribourg unissent leurs forces

Impliquer les habitants sur l'évolution de sa commune, tel est le but des démarches participatives dont le nombre n'a cessez de croître ces dernières années notamment dans les capitales romandes. Seulement voilà, Lausanne et Fribourg ne sont pas que des villes, ce sont aussi des capitales cantonales, avec des responsabilités vis-à-vis du reste de leur canton. Dans ce contexte, le PLR Lausanne et le PLR Ville de Fribourg déposent un postulat visant à mettre en place un sondage d'opinion à l'échelle cantonale pour comprendre les attentes de l'ensemble des Vaudois ou Fribourgeois.

Que ce soit à Lausanne ou à Fribourg, le constat demeure identique. Depuis plusieurs années, les capitales romandes impliquent de plus en plus leurs habitants sur divers projets liés à la dynamique urbaine par le biais de démarches participatives diverses et variées. Ces démarches sont positives mais elles ont le désavantage d'inclure uniquement les personnes domiciliées dans la commune qui initie la démarche.

Or pour certaines questions, il serait intéressant de recueillir également l'avis des habitants du reste du canton ou des communes limitrophes. Ceci est en particulier vrai pour les thèmes cruciaux ayant un impact hors des frontières de leur Ville comme la mobilité, l'accessibilité, le logement ou encore la consommation.

Fort de ce constat, le PLR Lausanne et le PLR Ville de Fribourg déposent, par le biais des soussignés, un postulat demandant à leur ville respective de mettre en place un nouveau sondage d'opinion publique, mais cette fois à l'échelle cantonale, dans le but d'orienter véritablement leurs actions publiques mais aussi de renforcer la démocratie cantonale.

Contacts:

Anouck Saugy, vice-présidente et conseillère communale, Lausanne, 079 270 78 18 **David Krienbühl**, président a.i. et conseiller général, Fribourg, 079 415 89 06

Conseil communal de Lausanne

Initiative: postulat

Titre: Lausanne: ville ou capitale?
Initiant-e(-s): Anouck Saugy

Les démarches participatives se sont multipliées ces dernières années à Lausanne. Destinées avant tout à impliquer les habitants lausannois, on peut se demander si les vaudois ne devraient pas, dans une certaine mesure, avoir leur mot à dire au sujet de la politique menée dans la Capitale. Dans ce contexte, le présent postulat invite la Municipalité à mettre en place un sondage d'opinion pour comprendre les attentes de l'ensemble des vaudois vis-à-vis de leur capitale et orienter l'action publique.

Lausanne, capitale du Canton de Vaud, prône depuis plusieurs années déjà la démarche participative. Cette dernière a pour objectif principal d'impliquer les habitants mais aussi les usagers et les associations actives sur divers projets liés à la dynamique urbaine. En somme, la démarche participative permet aux habitants lausannois d'avoir leur mot à dire sur l'évolution de leur ville.

Seulement voilà, les lausannois sont les seuls à pouvoir partager leurs points de vue. Un habitant du Gros-de-Vaud, se rendant tous les jours à Lausanne pour son travail, ne devrait-il pas aussi avoir son mot dire sur l'accessibilité de la Capitale par exemple ? Un commerçant établit depuis 20 ans à Lausanne mais vivant en dehors de la Ville, aussi ? Dans les deux cas, les actions menées par la Municipalité ont un impact direct sur leur quotidien.

Dans ce contexte, on peut se demander si les vaudois ne devraient pas, dans une certaine mesure, avoir la possibilité de prendre position sur la politique menée par la capitale du Canton. A tout le moins, sur des thèmes cruciaux ayant un impact hors des frontières de la Ville. Pour ces raisons, la postulante, au nom du Groupe PLR, demande à la Municipalité de mettre en place un nouveau sondage d'opinion publique, mais cette fois à l'échelle cantonale. Les questions posées dans le sondage pourraient notamment s'orienter sur les comportements et les attentes de la population dans les domaines de la mobilité, de l'accessibilité, du logement ou encore de la consommation.

« Réaliser des idées et des projets ensemble » tel est le slogan mis en avant par la Ville de Lausanne sur son site internet. Afin de continuer à favoriser la participation de la population, pourquoi ne jouerait-elle pas sérieusement son rôle de capitale en renforçant la démocratie vaudoise ?

Conclusions:

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Mettre en place un sondage d'opinion auprès de l'ensemble des vaudois sur diverses thématiques afin de comprendre leurs attentes et d'orienter l'action publique ;
- Analyser les résultats de ce sondage ;
- Orienter, le cas échéant, l'action publique en fonction des résultats obtenus.

Conseil communal de Lausanne

Signataire(s):	Anouck Saugy
l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :	
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis	

Postulat – 29.05.2024 : D. Krienbühl (PLR)

Fribourg: ville ou capitale?

Les démarches participatives se sont multipliées ces dernières années en Ville de Fribourg. Destinées avant tout à impliquer les habitants de la commune de Fribourg, on peut se demander si tous les Fribourgeois (habitants du canton) ne devraient pas, dans une certaine mesure, avoir leur mot à dire au sujet de la politique menée dans leur capitale. Dans ce contexte, le présent postulat invite le Conseil communal à mettre en place un sondage d'opinion pour comprendre les attentes de l'ensemble des habitants du canton de Fribourg vis-à-vis de leur capitale et orienter l'action publique.

La Ville de Fribourg, capitale du Canton de Fribourg, prône depuis plusieurs années déjà la démarche participative. Cette dernière a pour objectif principal d'impliquer les habitants mais aussi les usagers et les associations actives sur divers projets liés à la dynamique urbaine. En somme, la démarche participative permet aux habitants de la commune de Fribourg d'avoir leur mot à dire sur l'évolution de leur ville.

Seulement voilà, les habitants de la Ville de Fribourg sont les seuls à pouvoir partager leurs points de vue. Un habitant du district de la Gruyère, se rendant tous les jours à Fribourg pour son travail, ne devrait-il pas aussi avoir son mot dire sur l'accessibilité de la Capitale par exemple ? Un commerçant établit depuis 20 ans à Fribourg mais vivant en dehors de la Ville, aussi ? Dans les deux cas, les actions menées par le Conseil communal ont un impact direct sur leur quotidien.

Dans ce contexte, on peut se demander si les habitants du canton de Fribourg ne devraient pas, dans une certaine mesure, avoir la possibilité de prendre position sur la politique menée par la capitale du Canton. A tout le moins, sur des thèmes cruciaux ayant un impact hors des frontières de la Ville. Pour ces raisons, le postulant demande au Conseil communal de mettre en place un nouveau sondage d'opinion publique, mais cette fois à l'échelle cantonale. Les questions posées dans le sondage pourraient notamment s'orienter sur les comportements et les attentes de la population dans les domaines de la mobilité, de l'accessibilité, du logement ou encore de la consommation.

Le présent postulat invite le Conseil communal à vérifier l'opportunité de

- Mettre en place un sondage d'opinion auprès de l'ensemble des Fribourgeois sur diverses thématiques afin de comprendre leurs attentes et d'orienter l'action publique ;
- Analyser les résultats de ce sondage ;
- Orienter, le cas échéant, l'action publique en fonction des résultats obtenus.